



Montreuil, le 11 juin 2007.

Communiqué n°2 :

Ouverture de l'EPM de LAVAU.(Tarn)

Aujourd'hui une douzaine de mineurs doivent être transférés du quartier mineur de la Maison d'arrêt de Toulouse-Seysse à l'EPM de Lavaur. D'autres jeunes arriveront jusqu'au 18 juin. Aujourd'hui des personnels de direction sont réquisitionnés pour assurer la présence de la Protection Judiciaire de la Jeunesse.

L'ouverture de l'EPM de Meyzieu (Rhône), devrait se faire dans les jours prochains.

Cette grève décidée par l'assemblée générale des personnels a été précédée d'un préavis de la CGT qui date de plus de 10 jours sans que le ministère ne s'en saisisse.

Ce mouvement s'explique par les problèmes non résolus qui mettent en danger les jeunes et les personnels sans prise en compte réelles des difficultés de travail et sans alignement indemnitaire sur des emplois équivalents. Elle est le fait de personnels qui souhaitent faire fonctionner ces établissements au mieux dans l'intérêt des jeunes détenus et des personnels.

Ces EPM ne sont pas ou mal desservis par les transports en commun. Pour aller de Lyon-Pardieu à l'EPM de Meyzieu, il faut prendre le tram, un bus et terminer à pied ! Pour aller à Lavaur, il faut prendre le train en direction de Mazamet (et ils sont peu nombreux !) et terminer à pied : 20 minutes pour un bon marcheur, les établissements ne sont, bien sur, pas indiqués... Ces questions ont été soulevées par la CGT dans les groupes de travail depuis plus d'un an sans réponse à ce jour !

Or les EPM vont avoir des « zones de recrutement très larges puisqu'il n'y en a que 7 en France.

Les problèmes de personnels ne sont pas résolus. Si 4 contractuels ont été recrutés en urgence par la PJJ pour permettre un fonctionnement dit normal, il manque des surveillants. Sous prétexte que ce EPM ne vont ouvrir que 36 à 40 places dans un premier temps, tous les postes ne sont pas pourvus. Or, les postes fixes de surveillants (porte d'entrée, portiques, mouvements, poste de contrôle) demandent autant de personnels quelque soit le nombre de détenus. On sait ainsi qu'un poste fixe (exemple des miradors en maison d'arrêt) c'est 7 surveillants en roulement sur l'année.

Le manque de personnels de surveillance conduit donc les directeurs des EPM à demander aux éducateurs de faire des mouvements, de participer à la fouille générale de l'établissement ou d'assurer la surveillance des ateliers.

Les professeurs techniques seront seuls avec 1 éducateurs dans un ateliers cuisine ou bâtiment (le portique à l'entrée ne sera pas contrôlé par un surveillant. Quelques jours après Metz, les enseignements ne sont pas tirés.

Nous pourrions multiplier les exemples, une psychologue sans bureau, l'absence de médecin psychiatre, pour montrer la précipitation et l'impréparation. Nous pouvons également dire qu'il faut moins d'une minute pour accéder aux toits depuis certaines salles de formation ou depuis la salle de sport.

La CGT alerte sans cesse l'administration pour éviter l'accident prévisible.

C'est dans ce contexte que les personnels demandent un alignement de leurs primes simplement sur celle des Centres Educatifs Fermés. Les travailleurs sociaux de la pénitenciaire qui ont moins de temps de contacts avec les détenus ont plus de 300 euros d'indemnité dont une partie entre dans le calcul des pensions de retraites. Pour l'heure, le ministère demande aux personnels de prouver la difficulté de leur travail ! Comme si les modèles Belges ou Catalans dont M.PERBEN s'est inspiré ne le démontrent pas.

Enfin, nous rappelons que le tems d'incarcération des mineurs est en moyenne assez court (environ 2 mois). La CGT s'inquiète donc des fermetures de foyers qui permettraient des solutions de sorties. A l'heure où l'on ouvre l'EPM à LAVAUUR on ferme une partie de l'Hôpital mais la PJJ ferme le foyer de Carmaux qui était le seul hébergement du département. Même situation à Nantes ou le centre de placement immédiat est fermé avant l'ouverture de l'EPM d'Orvault (44).

La CGT demande donc l'ouverture de négociations immédiate sur :

L'amélioration des conditions de travail et de sécurité dans les EPM.

L'alignement indemnitaire sur des établissements comparables.

La réévaluation des contrats des contractuels pour tenir compte réellement du travail en horaires décalés, en week-end ou en horaire coupé. Ces personnels représentent 50% de effectifs PJJ à Meyzieu.

Contacts :

EPM de LAVAUUR : Bruno MAPPAS – secrétaire régional CGTPJJ- 06 72 89 64 22

EPM de MEYZIEU : Abdel OUAHMANE – secrétaire régional 06 24 99 71 11

ou

Alain DRU – secrétaire général CGTPJJ – 06 11 87 87 25